

Mémoire Coralie Rousseau-BAPE-Parc des Dunes

Bonjour,

En tant que résidente de Tadoussac depuis quatre ans, voisine des dunes depuis trois ans et fidèle utilisatrice du territoire des dunes depuis plus de dix ans, je me permets de vous donner mon avis, mes recommandations et de vous partager mes craintes et incompréhension liés au projet de parc SÉPAQ sur le territoire concerné.

Dépossession du territoire

Je débute en soulignant un phénomène qui se produit sur le territoire depuis des tristes lunes : la dépossession des terres. **Des gens occupent paisiblement l'espace et des gens en autorité, souvent le gouvernement, décident que ces habitants n'auront plus l'accès libre.** Les premières nations le vivent depuis près de 400 ans au Québec. Je n'arrive tout simplement pas à me convaincre des bonnes intentions du gouvernement en ce qui a trait aux «réserves» et je peine à voir la sensibilité dans l'occupation du territoire par SÉPAQ dans le projet du parc des dunes. Nous vivons dans une société colonialiste et je crois qu'il est de notre devoir à tous de déconstruire ces habitudes contraignantes et frustrantes, à l'égard de toutes ces personnes qui évoluent au sein d'un environnement qu'ils portent dans leur cœur.

Région défavorisée

La Côte-Nord est considérée comme une région défavorisée. L'accessibilité aux soins de santé mentale tels qu'un psychologue, une travailleuse sociale, des thérapeutes, des maisons d'hébergement, etc., est plus que difficile. Il est maintenant prouvé que passer du temps dans la nature favorise une bonne santé mentale. En tenant compte de ces deux éléments, **comment justifier de réduire l'accès aux habitants de la Côte-Nord en imposant un coût d'accès? Parce que oui, rendre l'accès aux dunes payant réduira la fréquentation de l'endroit par les gens de la région.** Plusieurs personnes vivent aux dollars près lors du trou noir ou simplement de par la précarité qu'engendre le chômage. **Il est inacceptable de monnayer la nature dans le cas qui nous concerne.**

Parc quatre saisons

J'ai déjà posé la question lors des audiences publiques en avril 2024 mais je ne comprends toujours pas pourquoi la proposition de la SÉPAQ n'inclut pas un développement l'hiver? Le village est déjà presque saturé l'été; les restaurants ne fournissent pas, les rayons d'épicerie se vident, se stationner en voiture est un enjeu, les Tadoussaciens peinent à se trouver des coins paisibles pour sortir de la cohue touristique. Pour être soucieux des besoins des Tadoussaciens, **la SÉPAQ devrait étudier leur intérêt pour une ouverture l'hiver.** En étant ouvert l'hiver, le parc des dunes permettrait de développer le tourisme hivernal, qui a un grand potentiel dans la région! Certains commerçants pourraient aussi rester ouverts afin de répondre à la demande touristique

augmentée. Il faudrait évidemment demander l'avis des commerçants, mais en ne surchargeant pas d'avantage leur saison estivale avec plus de touristes, en étirant leur année d'exploitation, ils pourraient probablement trouver leur compte à travailler plus de mois par année. Aussi, une co-gestion du parc pourrait être mise sur pied entre la municipalité et la SÉPAQ. Les Tadoussaciens pourraient mettre en valeur leur territoire l'hiver, en utilisant leur terrain bien aimé. Ce serait très valorisant pour la population, qui survit pour la plupart sur le chômage une bonne partie de l'année. En bref, considérant que la masse de touristes l'été est déjà grande pour un petit village comme le nôtre et qu'au contraire, l'hiver, le tourisme est quasi inexistant mais gagnerait à être développé, il serait désolant et consternant que cette option ne soit pas considérée en priorité dans la création d'un parc national par la SÉPAQ.

Accessibilité au territoire

Je tiens à signifier le désarroi que je ressens lorsque j'entends qu'un des buts du parc est d'augmenter l'accessibilité au territoire. Je comprends que la SÉPAQ achète des terrains pour les transformer en parc afin qu'un grand nombre de visiteurs viennent, mais de rendre le territoire payant et d'interdire plusieurs activités culturelles de la région est incohérent avec la notion d'accessibilité. Présentement, tout le monde est bienvenu aux dunes, les moins nantis comme les aisés, les amateurs de nature et les cueilleurs de clams, les gens de la région et de partout dans le monde. Cette accessibilité est directement liée à la gratuité et au concept de liberté. Je trouve que de rendre l'accès au territoire payant est un geste colonial. La nature ne devrait pas être commercialisée. Elle est essentielle au bien-être humain et devrait rester réellement accessible pour tous, en tout temps. Il m'avait été répondu que l'achat des terrains empêchait qu'ils soient privés et inaccessibles, mais l'acquisition des terrains par la SÉPAQ ressemble bizarrement à la privatisation du terrain. Il est primordial que la dépossession soit évitée afin de prouver les bonnes intentions de la SÉPAQ. De plus, considérant la petitesse de la municipalité de Tadoussac, le territoire du potentiel futur parc des dunes représente une grosse portion de la nature où les Tadoussaciens peuvent aller se recueillir. **Notre territoire est trop petit pour supporter un projet aussi grand et contraignant.**

Gratuité pour les gens de la région

Considérant que la Côte-Nord est une région défavorisée, il est primordial qu'une clause soit adoptée s'il y a création du parc pour que **l'accès soit gratuit pour toute la population de la Côte-Nord**. Je suis certaine qu'il est facile de prouver la viabilité économique de ce choix puisque la Côte-Nord compte moins de 90 000 habitants. Je suis convaincue que cette décision serait bien plus favorable aux habitants de la région qu'elle nuirait aux finances de la SÉPAQ. Et si cette option « n'est pas possible » parce que les lois régissant les parcs nationaux sont trop rigides, et bien qu'on les reconsidère et qu'on les ajuste! Les parcs nationaux nous appartiennent et devraient nous ressembler. Je ne crois pas que nous désirerions être trop rigides pour évoluer, n'est-ce pas? De toute façon, une loi se modifie, n'ayons pas peur de les adapter aux réalités du terrain par lourdeur administrative ou, encore une fois, cette rigidité témoignerait d'un manque de considération pour les citoyens.

Une clause pourrait accorder la gratuité pour les résidents de la Côte-Nord pour le parc du fjord aussi. Un double accès gratuit pour des gens qui en ont vraiment besoin. Le but est de valoriser et de conserver, pas de faire de l'argent!

Nitassinan

Il a été reconnu, lors des séances d'audience publiques, que nous sommes en territoire non cédé, le nitassinan. Comment se fait-il que le gouvernement, qui manifeste son désir de réconciliation, ne passe pas à l'action concrète en redonnant du territoire aux communautés des premières nations, les innuat et les wolastokiyik dans le cas qui nous concerne. La seule raison, selon moi, qui justifierait l'acquisition de terres par le gouvernement est afin de céder ces terres à ceux à qui elles ont été enlevées il y a des siècles de cela. Ce serait un geste concret et judicieux de réconciliation. **Il est primordial pour moi d'offrir la gestion du parc aux innuat, ces terres leur appartiennent.** Ramenons et conservons l'utilisation vivrière du territoire et travaillons ensemble à une douce et sincère réconciliation et reconnaissance des droits ancestraux.

Nomination du directeur

Comment sera nommé le directeur du parc? Qui sera-t-il? J'espère que la sélection sera rigoureuse et permettra une gestion harmonieuse et cohérente avec les réalités du terrain. Je pense qu'il serait mal vu de nommer quelqu'un qui n'est ni résident de la région, ni impliqué en son sein. Ce serait une autre marque de dépossession et d'ingérence. **Nous avons besoin de sentir que nous sommes réellement représentés et entendus.**

Piste cyclable

Il est planifié par la SÉPAQ de créer sur le chemin Zacharie une piste cyclable qui relie le parc à la 138. Pourquoi ne pas faire la piste cyclable jusqu'au village? Quels cyclistes désirent passer par la 138 s'ils peuvent passer par le village? Les côtes sont nombreuses et la circulation est trop importante sur la 138 pour que ce soit invitant pour les cyclistes amateurs. Je suis moi-même cycliste et je n'ai aucune envie de longer la 138, avec tous les camions remorque qui y circulent. Il serait beaucoup plus utile pour les Tadoussaciens et plaisant pour un cycliste de **développer la piste cyclable entre le village et les dunes.** Depuis plusieurs années que les Tadoussaciens réclament une piste cyclable, pourquoi ne pas répondre à cette demande tout en créant une expérience beaucoup plus agréable pour les touristes et ainsi favoriser ce mode de déplacement dans le village.

La grande question de l'eau

J'aimerais souligner une enième fois mon inquiétude liée à l'utilisation de l'eau potable. Plusieurs éléments m'inquiètent. Tout d'abord, la grande quantité de touristes attendue utilisera une quantité importante d'eau. Cette pression sur notre système hydrique n'est pas rassurante du tout pour l'avenir. Autant pour notre précieuse source d'eau, le lac de l'Aqueduc, que pour le système de traitement des eaux. Ce système est d'ailleurs toujours inadéquat. Pensez à la quantité d'eaux usées supplémentaire qui sera déverser directement dans le fleuve, après une simple filtration, suite au passage de tous ces nouveaux touristes dans notre village. C'est inquiétant pour la santé de notre fleuve. Une autre aberration de ce projet de parc SÉPAQ aux dunes de Tadoussac, est **l'absence de considération pour la mise sur pied de toilettes compostables sur le site**. Depuis trois ans que je demande pourquoi cette option n'est pas considérée et on me répond que « nous n'avons pas la technologie nécessaire pour utiliser des toilettes compostables »... C'est consternant qu'une instance gouvernementale en conservation réponde cela. C'est d'une simplicité désarmante l'installation et l'utilisation de toilettes sèches en milieu naturel et c'est surtout devenu une nécessité. Quand arrêterons-nous de nous soulager dans de l'eau potable?! C'est frustrant de constater l'inaction du gouvernement et de ces instances dans la protection de notre plus grande richesse : l'eau. Je ne serai jamais d'accord avec un projet de développement qui n'est pas innovant et audacieux. Faisons les choses avec sensibilité, de façon rigoureuse et réfléchie. Notre territoire mérite ce qu'il y a de mieux.

Censure inquiétante

J'ai remarqué, et je ne suis pas la seule, que plusieurs personnes impliquées de près ou par affiliation dans le projet de parc SÉPAQ aux dunes sont contraintes au silence et ne sont pas libre de s'exprimer sur le dossier. Plusieurs personnes travaillant pour Parc Canada ne sentent pas qu'elles peuvent donner leur opinion sur le sujet. Par crainte de représailles de leur supérieur? Parce qu'ils sont contraints au silence? Même situation du côté des conseillers et employés municipaux. Comment se fait-il que les représentants de la population ne soient pas en mesure de témoigner pour la population? Comment se fait-il que des employés de Parc Canada et d'autres institutions gouvernementales, qui sont bien placés pour connaître la machine et ses rouages, ne puissent pas s'exprimer librement. Plusieurs de ces employés sont biologistes, connaissent le territoire depuis de nombreuses années et pourraient donc apporter des points cruciaux à la réflexion. Mais non. **Ils ont peur de s'exprimer, ou ils ne le peuvent tout simplement pas?** Je trouve que cette constatation est inquiétante et met en doute la rigueur du gouvernement à consulter sa population. Parce qu'avant d'être des employés, ces individus sont des résidents et utilisateurs du territoire. Leur opinion compte.

Consultations publiques

Je glisse un mot ici concernant les consultations publiques qui ont été faites à Tadoussac et en ligne. Elles servent souvent d'argument pour justifier la proposition du projet. Je tiens à dire que j'ai participé à pratiquement toutes les consultations publiques qui ont eues lieu, j'ai posé des questions, j'ai donné mon point de vue, j'ai lu et considéré la documentation fournie et pourtant, aucune de mes propositions ont été retenues. **C'est une chose de consulter la population, c'en est une autre de les écouter et de les considérer.** À quoi bon faire des consultations publiques si ce n'est pas pour recueillir les idées et les réels besoins de la région? J'ai l'impression que les consultations ont été faites pour cocher une case, pas pour modifier le projet selon notre vision des choses. C'est décevant... Je crois au processus de consultation publique et au BAPE, mais dans ce cas-ci, je sens que les intentions de la SÉPAQ sont bien loin des besoins des gens de la région.

Coopérative d'habitation

Aux audiences publiques en avril 2024, il a été mentionné qu'un projet de coopérative d'habitation était en discussion. Il est primordial de construire plus de logements pour de futurs employés, mais quelques enjeux me sautent aux yeux. Le terrain désigné est présentement boisé. **N'est-il pas triste de raser un pan de forêt pour construire,** en 2024, alors que nous sommes (presque) tous conscients de l'importance des écosystèmes naturels dans nos vies. Alors qu'un terrain gazonné est à vendre en direction des dunes, un terrain qui ne nécessiterait pas de couper des arbres. De plus, cette coopérative d'habitation servirait principalement à loger les employés de la SÉPAQ. Je le présume parce qu'à 28 employés, j'imagine qu'il ne restera pas beaucoup de place pour d'autres résidents, et c'est ce qui est dommage. Présentement à Tadoussac, de nombreux logements servent pour les travailleurs saisonniers. Ils sont habités que six mois par année alors qu'ils pourraient être utilisés toute l'année par des résidents qui souhaitent s'établir de façon permanente à Tadoussac. **Cette occupation saisonnière des logements diminue grandement les options pour les Tadoussaciens à la recherche d'un logis pour toute l'année.** Il y a donc la création d'une dynamique de "fly in fly out" avec les employés estivaux. Il faut engager toujours plus de personnes de l'extérieur pour combler les besoins en main d'œuvre étant donné que peu de gens s'établissent à Tadoussac à l'année, faute de logement! Il s'agirait, encore une fois, de favoriser l'arrivée de travailleurs estivaux à l'établissement de familles et résidents permanents dans la région. Quel est l'avantage pour les Tadoussaciens de cette option?

Stationnement

Je dénonce ici l'idée de doubler la superficie du stationnement. **Je trouve qu'il est regrettable aujourd'hui de choisir délibérément de faire plus d'espace pour les voitures au détriment de la nature. C'est absolument illogique dans le cadre d'un projet de conservation et de valorisation** d'un espace comme les dunes. Je suis en total désaccord avec cette idée, que je considère arriérée. Nous devons faire plus de place au vivant, pas aux voitures! Même si l'idée est de faire un stationnement non asphalté, 125 voitures réunies et immobiles en plein été créent nécessairement un îlot de chaleur. Partout à travers le monde, les gens luttent contre les îlots de

chaleur et vous nous offrez d'en créer un dans un endroit presque sauvage... Je ne vois vraiment pas la logique de créer un tel stationnement. J'en ai parlé il y a deux ans lors d'une consultation publique et pourtant votre proposition n'a pas changé. C'est très triste et décourageant. C'est un non catégorique pour moi de vouloir augmenter la capacité de stationnement. Soyez cohérents et favorisez plutôt le covoiturage, les déplacements en autobus, en vélo, mais pas la voiture bon dieu!

En plus, dans le cadre d'un super projet, En mode Solutions Nature, la municipalité de Tadoussac, orchestré par le comité environnemental de Tadoussac, s'est engagée à favoriser les solutions nature pour s'adapter aux changements climatiques. Nous avons choisi de protéger les milieux humides et d'augmenter la canopée urbaine. **Déboiser pour faire un stationnement, ou une coopérative d'habitation, serait à l'encontre de cet engagement, étant donné que la canopée diminuerait.**

Matsutake

J'utilise la présence de talles de matsutake dans le secteur où vous voulez dévier la route, juste avant d'arriver aux dunes afin de sortir les véhicules du camping, pour que vous changiez d'idée. **Ces champignons sont précieux. Ils font partie de la culture de cueillette de la région.** Je trouve que c'est un grand manque de sensibilité que de ne pas les considérer dans la prise de décision. Ils ne sont peut-être pas en danger d'extinction mais ils n'en sont pas moins importants. Ce serait désolant de remplacer ce boisé contenant ces précieuses talles par une route en asphalte. Encore une idée d'un autre siècle à mon avis... Surtout que nous avons déjà une route qui se rend aux dunes! Pourquoi vouloir détruire la nature seulement pour accommoder des touristes?!

Espace van life

Voilà encore un élément qui a été critiqué dans votre proposition il y a deux ans de cela, mais qui n'a pas changé. Pourquoi avoir gardé l'espace van life tel qu'il était critiqué par les habitants? Plusieurs Tadoussaciens ont mentionné la trop grande proximité avec l'aire de vie de nombreux résidents, qui se baladent, promènent leur chien, se reposent à l'endroit où vous voulez stationner des voitures de touristes. **Je trouve que c'est un manque de respect pour cet espace naturel que d'y aménager un espace de stationnement et que ça modifierait grandement l'énergie sauvage de cet endroit.** Je ne crois absolument pas que ce soit nécessaire que les "campers" envahissent cet endroit. Nous avons intérêt à laisser le plus d'espace exempt d'une trop grande pression exercée par des voitures, qui pourraient créer un petit îlot de chaleur et exercer une pression érosive supplémentaire sur l'endroit déjà fragile. Les voitures vont dans les stationnements, pas dans les espaces naturels fréquentés par des citoyens en paix.

50 millions de dollars

J'ai eu vent que c'est la somme qui serait investit dans ce projet de parc SÉPAQ aux dunes, 50 millions de dollars. Ayayaye... Tout cet argent investit au service des touristes dans une toute petite municipalité de 800 habitants sur la Côte-Nord. Vous avez relativisé cette somme? **Vous avez réfléchi à tous les projets que nous pourrions mener à bien si nous investissions cet argent là où nous en avons vraiment besoin?** Là où ça ferait une différence positive pour la population, pour la région? C'est beaucoup d'argent, 50 millions de dollars, pour un si petit territoire. Mais c'est encore plus d'argent quand on sait que ce sont des gens de passage qui en profiteront alors que nous, résidents de la région, perdront notre terrain de jeu et de détente sans voir la moindre couleur de cet investissement. Je n'ose pas imaginer la quantité de dérangements qui sera faite sur le territoire pour que vous réussissiez à dépensez ces 50 millions de dollars. Ça fait mal au coeur d'y penser... Je sais que nous avons plein de meilleures idées pour dépenser cette somme judicieusement.

Parc seulement à partir de la maison des dunes

Une option plus raisonnable, à mon avis, serait que le parc des Dunes commence à la maison des dunes. La SÉPAQ pourrait ainsi entretenir cet immeuble, elle pourrait prendre les droits sur le barrage pour mettre en lumière son histoire, elle pourrait développer les sentiers qui mènent aux fours à chaux et le sentier qui mène au belvédère. Un partenariat étroit serait encore possible avec l'OOT et la SÉPAQ aurait accès au stationnement déjà sur les lieux. Avec cette option, Le territoire des dunes serait moins envahi par la SÉPAQ, il serait possible pour la municipalité, ou d'autres instances, de créer un parc municipal (ou pas) qui permettrait réellement de répondre aux besoins et envies des Tadoussaciens, en créant une source de revenus directe pour la municipalité, argent qui serait réinvesti dans la communauté. La culture et le patrimoine liés aux dunes seraient beaucoup plus préservés et il y aurait un beaucoup moins grand sentiment de dépossession. Je crois fermement que cette option aurait une plus grande acceptabilité sociale.

Camping

Quelques mots pour souligner qu'à mon avis, votre proposition de camping à plus de 50 emplacements n'est pas alléchante du tout. Certes, c'est un super endroit pour camper, mais pas pour autant de gens! C'est trop d'emplacements pour le terrain. Ce grand camping dénaturerait cet espace de calme et de recueillement en plus de créer du dérangement pour la faune (incluant les résidents) et la flore. **Un camping d'une dizaine d'emplacements seraient beaucoup plus raisonnable et adapté au territoire.**

Référendum

Je crois qu'un référendum devrait être fait afin de connaître de façon rigoureuse l'acceptabilité sociale de ce projet. **La SÉPAQ pourrait remodeler une proposition, plus à l'échelle de notre territoire, la présenter et puis nous voterions.**

Liste des besoins pour les Tadoussaciens

Voici une liste des réels besoins qu'ont les Tadoussaciens, liés de près ou de loin aux dunes :

- Un parc à chiens
- Un petit camping
- De la nature accessible pour tous, c'est-à-dire gratuite
- L'espace pour cueillir, trapper, chasser, pêcher, explorer, se promener, se recueillir, se défouler
- Un spa/sauna? Il n'y en a pas à proximité de Tadoussac
- Un lieu d'échange sain et accueillant, à l'année. (Maison des dunes convertie en café communautaire l'hiver?)
- Une piste cyclable
- Un lieu de découverte des cultures autochtones, lieu de partage et de réconciliation
- Du territoire pour les communautés autochtones
- Terrain pour pratiquer diverses activités sportives : parapente, équitation, motocross, quatre roues, motoneige, cani-cross, ski de fond, raquette, planche à neige/ski...
- L'accès absolu au fleuve

Plusieurs autres besoins existent et j'espère qu'ils seront recueillis et considérés.

Merci de votre temps. J'attends avec impatience une proposition modifiée et adaptée à voter lors d'un référendum, pour que nous puissions démocratiquement choisir comment nous voulons mettre en lumière notre territoire bien aimé.

Bien à vous,

Coralie Rousseau

À Tadoussac, le 9 mai 2024